



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 novembre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 novembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 24 novembre 2008

**Parc des Expositions - Gratuité exceptionnelle du Centre de
Rencontre et de Communication au profit de l'ANJCA**

Président :

M. Pascal DUFORESTEL - 1er Adjoint au Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle MANGIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Geneviève GAILLARD donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Nicole IZORE
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Josiane METAYER
- Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

Mme Françoise BILLY -

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 novembre 2008

DELIBERATION D20080435

PARC EXPO FOIRE

**Parc des Expositions - Gratuité exceptionnelle du Centre de
Rencontre et de Communication au profit de l'ANJCA**

Monsieur Jean-Claude SUREAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire,

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Centre de Rencontre et de Communication est régulièrement utilisé par des associations niortaises pour organiser des manifestations.

Par délibération du 27 décembre 2007, le Conseil Municipal a posé des principes tarifaires pour l'accès des associations à cet équipement.

Du 10 au 12 octobre 2008, l'ANJCA organise la 5^{ème} édition du Salon des Couleurs. Pour cela, l'association a réservé le Centre de Rencontre et de Communication.

Considérant l'intérêt de cette manifestation qui est très appréciée des exposants amateurs, professionnels et visiteurs, je vous propose d'accepter, à titre exceptionnel, la gratuité de l'utilisation de cette salle.

Cette aide en nature est estimée à 4.246,93 € HT soit 5.079,33 € TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Accorder la gratuité de l'utilisation du Centre de Rencontre et de Communication du Parc des Expositions à l'ANJCA pour l'organisation du Salon des Couleurs, du 10 au 12 octobre 2008.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Claude SUREAU